Il faut un véritable élu à notre 4^{me} circonscription

LE CHOIX EST FACILE

MONSIEUR BAYLE,

- gaulliste inconditionnel!

 profiteur du régime : battu en 1967 a été planqué par le gouvernement à Paris !

MONSIEUR BAYLE,

— notoirement incapable !

- les preuves :

- les toulonnais, en 1964, n'en ont pas voulu comme Conseiller Général du 5ème Canton;
- les sanaryiens, en 1965, n'en ont pas voulu comme Maire.

MONSIEUR BAYLE, député,

- a surtout paradé devant les écrans de Télé-Marseille dont il a abusé;
- n'a visité aucune localité, aucun quartier;
- a refusé de recevoir les parents d'élèves;
- a sacrifié les Chantiers de La Seyne dans ses rapports dans la Marine Marchande;
- a refusé que soit appliqué le décret du 22 mai 1951 aux travailleurs de l'Etat;
- n'a tenu aucun compte des intérêts des viticulteurs de l'Ouest-Varois;
- a voté l'extension de la T.V.A. qui fait la vie chère;
- a refusé l'indemnisation des Rapatriés;
- n'a pas le droit et les moyens de bouger le petit doigt devant le gouvernement.

MONSIEUR MERLE,

- militant fidèle, travailleur,
- battu en 1958, à repris son poste d'instituteur.

MONSIEUR MERLE,

- élu 5 fois comme Maire de La Seyne, ville aux impressionnantes réalisations sociales; enfance; jeunesse; vieux; logements; sports; santé...
- Conseiller Général de 1945 à 1967, laissant la place à un jeune élu, après s'être imposé par le sérieux de ses interventions.

MONSIEUR MERLE, député,

- a visité tous les Conseils Municipaux ;
- a tenu des permanences dans chaque localité, chaque quartier, chaque hameau;
- a conduit les parents d'élèves en délégation;
- a aidé au sauvetage des Chantiers de La Seyne et a défendu les travailleurs de l'Etat;
- a correspondu régulièrement avec toutes les associations, les syndicats, les coopératives;
- a participé aux réunions de défense des viticulteurs et des pêcheurs ;
- a voté contre l'extension de la T.V.A. et la vie chère :
- a déposé une proposition de loi pour l'indemnisation des Rapatriés;
- a joué un rôle de défense dans la circonscription dans tous les ministères intéressés.

N'EST-IL PAS VRAI QUE LE CHOIX EST FACILE.

AVEC BAYLE, la 4ème Circonscription n'aura pas un député, il ne connaît pas l'administration d'une ville, d'un pays.

AVEC MERLE, elle aura un élu qui a prouvé de quoi il était capable, partout où la population l'a appelé.

Vous voterez, vous ferez voter

pour Toussaint MERLE

CANDIDAT UNIQUE
DE LA GAUCHE ET DES REPUBLICAINS

Le Comité de Soutien de la Candidature de Toussaint MERLE.